

Règlement actualisé le 14 août 2026**« ANNEXE » aux règlements généraux****Article 1 : Organisation générale**

Le District de Football de la Charente organise, pour la saison 2026/2027, un championnat CR7 en 2 phases (1 seule équipe par club), suite à la volonté des clubs (AG du 3 juillet 2026), qui se déroulera de la manière suivante :

Article 2 : Organisation de la 1^{ère} Phase

1^{ère} Phase : 4 poules géographiques sont constituées (4x10) soit 40 équipes.

9 journées « ALLER SIMPLE » se dérouleront aux mêmes dates que les championnats D1 à D4.

A l'issue de cette 1^{ère} Phase, un classement sera établi en application de l'article 21 des RG de la FFF.

Les 6 premiers de chaque poule seront qualifiés pour participer au championnat CR7, 2^{ème} Phase, Niveau 1, soit 24 équipes.

Les équipes classées de 7 à 10 disputeront le championnat CR7, 2^{ème} Phase, Niveau 2.

Article 3 : Organisation de la 2^{ème} Phase**3-1 : Niveau 1**

Les 24 équipes qualifiées lors de la phase 1 seront réparties en 4 poules de 6 équipes qui disputeront le championnat CR7, 2^{ème} phase, Niveau 1.

Cette seconde phase se disputera sur 10 journées « ALLER/RETOUR ».

3-2 : Niveau 2

Il restera 16 équipes issues de la phase 1, qui disputeront le championnat CR7, 2^{ème} Phase, Niveau 2, par poules de 5 sur 10 journées « ALLER/RETOUR ».

NB : Les équipes NOUVELLES souhaitant s'engager librement pour la 2^{ème} Phase ne seront retenues que pour une participation en NIVEAU 2.

Article 4 : Cas non prévus

Les cas non prévus dans le présent règlement seront examinés par la Commission organisatrice, en accord avec les RG de la FFF, de la LFNA et du District de la Charente.